

Kg b 17 AOUT 1988
N 35/88/b1.2/88

- MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ARTISANAT

- DIRECTION GENERALE DES MINES
& GEOLOGIE.

22 AOUT 1988

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Conformément à l'Etat de paye, ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder au règlement des retenus suivantes :

- CAISSE SOCIALE (Cpte N° 27.01.01. B.N.R.)	:	11.127	✓
- CESTRAR (Cpte N° 15568/48 B.C.R.)	:	250	✓

TOTAL 11.377 ✓
=====

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : ONZE MILLE TROIS
CENT SEPTANTE SEPT FRANCS RWANDAIS. ✓

O. P. 1684 du 21-9-88

Fait à Kigali, le 18 AOUT 1988

Le Sous-Gestionnaire,

Buhigiro
Buhigiro Alphonse
Gestionnaire des crédits
vérification, approbation et imputation
à charge de *18 AOUT 1988*
Engagement n° *18 AOUT 1988*
le *18 AOUT 1988*
Gestionnaire des Crédits du Service

Buhigiro
Buhigiro Alphonse
Gestionnaire des crédits

Fait à Kigali, le 18 AOUT 1988

Le - Secrétaire Général,
ou - Directeur Général,

Kumukunda
Le Secrétaire Général
NKIMUKUNDA EZE
22/8/88

Référence : P.T.V.-



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 AOUT 1988

